

DECLARATION SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN ANGOLA

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, réunis en notre trente-huitième session ordinaire du 8 au 10 juillet 2002 à Durban (Afrique du Sud),

Ayant pris connaissance de l'évolution de la situation en Angola, telle que présentée par S.E. le Président de la République d'Angola ;

Ayant été sollicités par le Gouvernement angolais pour la mobilisation de l'assistance humanitaire en faveur des populations récemment affectées par la guerre dans le pays ;

1. **SALUONS** le retour de la paix en Angola qui, nous en sommes convaincus, permettra également de promouvoir la stabilité et la tranquillité dans les régions d'Afrique australe et d'Afrique centrale, ainsi que dans l'ensemble du continent africain ;
2. **NOTONS AVEC SATISFACTION** la mise en œuvre louable des engagements pris par les forces armées angolaises et les troupes militaires de l'UNITA, aux termes du Mémoire d'accord additionnel au Protocole de Lusaka signé le 4 avril 2002 ;
3. **FELICITONS** le Gouvernement et le peuple angolais, en particulier à S.E. Jose Eduardo dos Santos, Président de l'Angola, qui ont fait preuve de magnanimité et d'esprit de réconciliation nationale, et les **ENCOURAGEONS** à persévérer dans cette voie ;
4. **EXPRIMONS** notre disposition à contribuer aux efforts en cours visant à trouver une solution aux problèmes des soldats démobilisés, des orphelins et autres victimes de la guerre et à promouvoir leur réinsertion dans la société et leur réhabilitation ;
5. **LANÇONS UN APPEL** à la communauté africaine, en particulier, et à la communauté internationale, en général, pour qu'elles continuent à apporter une aide humanitaire d'urgence en faveur de la reconstruction et du développement de l'Angola.